

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1740**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert en informatique et systèmes d'information

Nouvel intitulé : Expert en informatique et système d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole privée des sciences informatiques (EPSI) | Directeur de l'EPSI

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert en informatique et systèmes d'information participe au développement et à la maintenance des applications informatiques ; assume la responsabilité de l'avancement d'un projet ou des bonnes performances des systèmes et réseaux ; propose des solutions en termes de système d'information et d'organisation. Grâce à de fortes connaissances techniques (langages, systèmes, réseaux, base de données), et à la bonne connaissance des métiers de l'entreprise, il est à même d'intervenir sur le système d'information de l'entreprise, et peut exercer différentes fonctions :

En tant qu'ingénieur d'études/développement, il participe à la conception, la conduite, le développement, la mise en œuvre et la maintenance d'applications informatiques, d'objets et de composants logiciels. Il est plus particulièrement chargé d'analyser et de programmer en respectant les spécifications définies préalablement.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Participer aux études préalables (cahier des charges) ;
- Assurer l'analyse fonctionnelle et la conception technique ;
- Assurer le codage, la mise au point et la documentation des programmes dans le respect des normes en vigueur ;
- Assurer le prototypage, l'adaptation et le paramétrage des progiciels applicatifs.

En tant que chef de projet, il est responsable au quotidien de l'avancement d'un projet et donc de la satisfaction de son client. Il intervient dès la phase d'étude qui lui permet de déterminer le temps nécessaire à la réalisation du projet, le budget qu'il faut lui affecter ainsi que la composition et l'organisation de l'équipe de développement. Une fois le projet en route, il coordonne le travail des différents intervenants, adaptant le planning en fonction de l'avancement. Au quotidien, il est l'interlocuteur principal du commanditaire et n'a qu'un objectif : terminer le projet dans les délais sans avoir dépassé le budget, le tout en ayant répondu aux attentes du client.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Animer une équipe interne ou externe chargée d'intégrer un progiciel ou de développer une solution spécifique ;
- Assurer la gestion économique (durée de réalisation) financière (budget) humaine (composition et organisation de l'équipe de développement) ;
- Coordonner les intervenants, et adapter le planning suivant l'avancement.

En tant que consultant, il doit proposer des solutions techniques et/ou organisationnelles, à un client souhaitant faire évoluer son système d'information. Son domaine d'expertise varie : une technologie, un secteur (banque, assurance, distribution...) ou une fonction (production, marketing, commercial...).

Sa mission peut se diviser en trois grandes phases : d'abord, aider les utilisateurs à formaliser leurs attentes en procédant à l'analyse de l'existant. La deuxième phase consiste à proposer la solution la mieux adaptée à la problématique du client, ce qui implique une excellente connaissance de l'entreprise, de ses métiers, mais aussi de la concurrence, des évolutions technologiques... Lors de la dernière phase, il accompagne la réalisation du projet.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Analyser : les organisations, les procédures métiers, les flux d'information ;
- Proposer des solutions en terme de système d'information et d'organisation en vue d'améliorer la compétitivité de l'organisation.

En tant qu'ingénieur réseaux/systèmes, il a pour mission principale de mettre en place des systèmes d'exploitation, des réseaux et des logiciels de base dont il a la responsabilité (maintenance, compatibilité, optimisation des performances, évolution). Avec l'ouverture grandissante des systèmes vers l'extérieur et le développement d'outils de CRM (customer relationship management ou GRC Gestion de la relation client) ou de SCM (supply chain management ou GCL gestion de la chaîne logistique), l'ingénieur réseaux/système doit aussi assurer une veille technologique permanente afin d'anticiper les grandes évolutions des systèmes et des réseaux et, dans le même but, entretenir des relations régulières avec les constructeurs et les éditeurs de logiciels.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Concevoir ou adapter les logiciels de base en vue d'une installation d'un équipement ou d'une application tout en gérant l'hétérogénéité

- des réseaux et systèmes ;
- Organiser l'administration et définir les procédures ;
- Définir les composants du réseau adapté aux besoins ;
- Assurer une veille technologique permanente.

COMPETENCES ET CAPACITES ATTESTEES

Compétences transversales

- Bonne connaissance de l'environnement et du fonctionnement de l'entreprise ;
- Maîtrise architecturale et fonctionnelle du système d'information de l'entreprise ;
- Capacité à mettre en oeuvre des méthodes d'analyse et de gestion de projet ;
- Capacité d'analyse et de synthèse pour restituer une situation en prenant suffisamment de recul, identifier les besoins, repérer les fonctions attendues... ;
- Capacité à rédiger des documents de travail, des comptes-rendus, des spécifications fonctionnelles et techniques, des cahiers des charges... ;
- Qualités relationnelles visant à s'intégrer dans une équipe, à gérer les relations avec les clients, avec les fournisseurs... .

Compétences spécifiques et/ou techniques :

- Maîtrise de différents langages, systèmes, réseaux, base de données ;
- Maîtrise des méthodes, normes et outils de développement ;
- Maîtrise des normes et procédures de sécurité ;
- Connaissance des différents types de matériels réseaux (routeurs, cartes, serveurs...) et capacité à les intégrer au système d'information
- Connaissance de l'environnement du développement et d'exploitation ;
- Maîtrise des normes et procédures de sécurité ;
- Capacité à s'adapter à différentes techniques, différents langages ou environnements... en vue de s'adapter aux évolutions technologiques particulièrement rapides dans ce domaine.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Professionnels de l'informatique : sociétés de services et d'ingénierie informatiques (SSII), sociétés de conseil... - Secteur tertiaire : banques, assurances, etc.
- Entreprises de toutes tailles.
 - Ingénieur d'Études/développement - Ingénieur Réseaux/Systèmes
- Chef de Projet
- Consultant

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'évaluation porte sur les trois années de formation (dont au moins 12 mois en entreprise) et comporte :

1) Un contrôle continu et 2 examens partiels par matière et par an.

Selon les modalités d'évaluation du contrôle continu peuvent être des études de cas, projets, travaux pratiques, exercices d'application, exercices de méthodes, exposés oraux et travaux en binômes.

- 1ère année : Algorithmes et application en pascal, Analyse et conception des systèmes d'information, Anglais, Bases de données, Conception orientée objets & langage C ++, L'entreprise et l'économie, Langage C, Mathématiques appliquées, Mathématiques générales, Réseaux, Système, Techniques d'expression et de communication, Techniques quantitatives de gestion, Unix.

- 2e année : Anglais, Bases de données, Conception objet approfondie & langage C ++, Génie logiciel et méthodologie orientée objet, Gestion financière, Intelligence artificielle, Java, Mathématiques générales, Mathématiques appliquées, Réseaux, Système, Techniques de communication, Unix.

- 3e année : Anglais, Bases de données avancées, Droit informatique, Gestion de projet, Intelligence artificielle, Les entrepôts de données, Management des ressources humaines, Management des systèmes d'information, Spécialisation Génie logiciel, Spécialisation Réseaux/Système.

2) Un rapport soutenu devant un jury concernant deux périodes de stage d'une durée minimale de 3 mois (en 1ère et 2e année)

3) Un rapport soutenu devant un jury concernant une période de stage d'une durée de 6 mois (en 3e année).

Validité des composants acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	80% professionnels, 20% formateurs
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		80% professionnels, 20% formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 avril 1994 publié au Journal Officiel du 13 avril 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Cycle supérieur d'ingénierie informatique', niveau I. Observations : Groupe 32 - Homologation à compter de 1989.

Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Chef de Projet en Informatique de Gestion', niveau II.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1989 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 150 titulaires par an (tous sites confondus)

Autres sources d'information :

<http://www.epsi.fr>

Lieu(x) de certification :

EPSI 28 bis, rue d'Alsace
92300 Levallois Perret

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

PARIS - BORDEAUX - MONTPELLIER - ARRAS - NANTES - LYON

Historique de la certification :

Ancien libellé de la certification : - Cycle supérieur d'ingénierie informatique, niveau I. (Arrêté du 5 avril 1994 publié au Journal Officiel du 13 avril 1994)

- 'Chef de Projet en Informatique de Gestion', niveau II (Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998)

Certification précédente : Chef de Projet en Informatique de Gestion (Fiche incomplète)

Certification suivante : Expert en informatique et système d'information